



LE RECYCLAGE À LA POUBELLE ?

DANS UN LIVRE DÉCAPANT, LA MILITANTE FLORE BERLINGEN FAIT LE POINT SUR LES VICES ET VERTUS DU RECYCLAGE. DE QUOI TOILETTER NOS IDÉES REÇUES ET AFFÛTER NOS CONSCIENCES.

PAR ALICE AUGUSTIN

Le recyclage, meilleur alibi du jetable ? C'est la thèse contre-intuitive que défend Flore Berlingen dans son enquête choc « Recyclage, le grand enfumage » (éd. Rue de l'Échiquier). En nous faisant plonger dans l'univers opaque de cette industrie a priori vertueuse, l'ancienne directrice de l'association Zero Waste France nous ouvre les yeux sur les aberrations d'un système qui entretient le gaspillage de nos ressources et la production exponentielle de déchets. Nous pensons agir au mieux en triant scrupuleusement dans la poubelle jaune (pas la verte ni la marron, hein !) ? Rien n'est moins sûr. Plastiques et emballages pas vraiment recyclables, culpabilisation du consommateur, conflits d'intérêts à grande échelle et « greenwashing », bienvenue dans un monde pas très propre qui veut nous vendre un monde moins sale.

ELLE. Un produit portant la mention « recyclable » ne l'est pas forcément. Pourquoi ?

FLORE BERLINGEN. Ce terme est utilisé à propos d'un matériau ou d'un emballage pour lequel il existe un procédé permettant de le recycler en vue d'un nouvel usage. Encore faut-il que cette filière de recyclage existe avec la technologie adéquate, et qu'elle soit rentable via la revente de cette matière, ce qui est loin d'être toujours le cas. Autre condition nécessaire : le tri et la collecte. Là encore, on est loin du compte. Exemple : les fûts de bière en plastique à usage unique qui remplacent de plus en plus les fûts en acier réutilisables. Ils sont recyclables mais ne sont jamais collectés. Ils finissent donc à la décharge.

ELLE. Quels sont les emballages correctement recyclés en France ?

F.B. Le papier et le carton sont pris en charge, même si le dernier papetier qui recyclait le papier journal en France a fermé. Quant au reste, il y a beaucoup de bémols : pour le plastique, cela dépend des résines utilisées – seulement la moitié de ces emballages sont recyclables dans notre pays –, pour les canettes en aluminium, il y a un film protecteur à l'intérieur qui complique le recyclage. Le verre se traite plutôt bien, mais il faudrait le trier par couleur.

ELLE. En triant, nous pensons tous bien faire...

F.B. C'est mieux que de mettre en décharge ou à l'incinération, ce qui est du gaspillage caractérisé ! Mais n'allez pas imaginer que le recyclage se fait de façon parfaite. Pour le plastique et le textile, il y a toujours une dégradation, on appelle cela le « downcycling » : la matière s'abîme et un apport de matière vierge est nécessaire pour compenser. Ou il faut plusieurs bouteilles utilisées pour en fabriquer une nouvelle. Le recyclage à l'infini, c'est un mythe !

ELLE. Un mythe qui nous rassure...

F.B. Et qui a été construit sciemment. Pendant des décennies, des campagnes de sensibilisation nous ont fait croire que le recyclage était la panacée. Le but : nous déculpabiliser et créer l'idée que le déchet est une ressource en devenir. Des travaux scientifiques ont même prouvé que ces campagnes provoquent en nous des connotations positives associées au recyclage, nous rendant moins enclins à éviter le gaspillage. Au final, on ne remet jamais en cause la surconsommation.

ELLE. Comment expliquer que le taux de recyclage réel soit si faible encore aujourd'hui ?

F.B. Cela semble être une simple question de techniques, en réalité, c'est un sujet politique. La question est la suivante : que recycle-t-on ? Si ce sont des objets qui ont une durée de vie longue, très bien ! Mais, aujourd'hui, on cherche surtout à recycler des produits jetables de piètre qualité – emballages, textiles de la fast fashion, électronique à bas coût. On gaspille des moyens financiers et un temps considérable pour cela, alors que ces objets ne devraient même pas exister.

ELLE. La faute à qui ?

F.B. L'industrie agroalimentaire mondialisée est devenue accro au jetable ! L'allongement des distances de transport et des durées de

conservation implique des emballages complexes pour protéger les produits. Comment imaginer un système de consigne dans ces conditions ? Cela n'aurait aucun sens de faire se balader une bouteille vide et réutilisable à travers la planète. Et puis, l'emballage est devenu un support marketing pour se différencier des concurrents.

ELLE. Selon vous, c'est l'organisation de notre système basée sur le principe du pollueur-payeur qui ne fonctionne pas...

F.B. En France, l'État a confié l'organisation et le financement des filières de recyclage aux industriels. Ce sont eux qui gèrent les éco-organismes chargés de récolter les éco-contributions (une taxe prélevée sur chaque produit) censées financer le coût de la collecte et du tri. Il y a donc des conflits d'intérêts. Pourquoi l'État ne se charge-t-il pas de collecter lui-même ces éco-contributions, et de financer les collectivités locales pour la collecte et le tri ?



SEULEMENT LA MOITIÉ DES EMBALLAGES EN PLASTIQUE SONT RECYCLABLES EN FRANCE.

ELLE. Quelle est la part de responsabilité de chacun d'entre nous dans l'échec de ce système ?

F.B. Nous sommes en partie responsables, le geste de tri de chaque citoyen est indispensable. Mais, quand les mauvais taux de recyclage sont pointés du doigt, on fait porter le chapeau aux individus qui ne respecteraient pas les consignes, qui feraient preuve d'incivilité. Trop facile ! La plupart des choix faits en la matière ne dépendent pas de nous.

ELLE. Alors que peut-on faire ? Il y a de quoi se sentir découragé...

F.B. On a un devoir et un pouvoir d'influence, nos choix d'achat envoient des signaux. On peut réduire son impact au quotidien en remplaçant les bouteilles en plastique par une gourde, en achetant en vrac, même si cela reste le parcours du combattant. Mais, plutôt que de se torturer entre deux emballages plus ou moins recyclables, allons vers l'évitement. Avec moins de vêtements ou de mobilier neufs, et plus de seconde main. Mais, une fois encore, tout n'est pas du ressort du citoyen ! Acteurs économiques et politiques doivent se mobiliser : réimplantons la consigne dans les villes, mettons à disposition des points d'eau potable partout !

ELLE. Au niveau local, on peut mieux faire bouger les lignes ?

F.B. Nos élus de proximité ont une grande marge de manœuvre. Ils peuvent favoriser le système de consigne, financer des équipements de lavage, éviter le jetable dans leurs achats publics, pour les cantines par exemple, interdire la vaisselle jetable dans les événements culturels ou sportifs. La ville de Rennes l'a fait lors de la Fête de la musique.

ELLE. Les politiques auront-ils un jour le courage de s'attaquer à ce problème ?

F.B. Les leviers réglementaires et fiscaux permettent de faire passer des mesures fortes. Sur le plan de la bataille culturelle, les choses bougent : dans le cadre de la loi antigaspillage, le discours a évolué entre le premier projet, très orienté recyclage, et la fin des débats, un an après, où l'idée de réduction des déchets a fini par l'emporter, du moins sur le plan de la com avec des mesures qui ont fait grand bruit. C'est une évolution. Mais à quand les actions concrètes ? ■